

Compte-rendu du Conseil d'École du 2^{ème} trimestre 2017/2018

Jeudi 15 mars 2018

Membres présents à ce conseil d'école :

PARENTS		ENSEIGNANTS	
Leila ADDAHRI MOUDDEN	UCPE	Soumaya Fakhreddine	Arabe
Rachid SADQUI	UCPE	Serge SOREAU	MSA
Youssef BENJELLOUN	UCPE	Soraya TOUMI	GSC
Ammar BEY	UCPE	Françoise Maizi	GSD
Fairouz HASSOUNI	UCPE	Céline Laval	CPB
Houda CHERRATE	UCPE	Sandrine TAZI	CPC
Hind LAHLOU	UCPE	Fatima Belkasmi	CE1C
Loubna ALIOUALI GHAZI	UCPE	Céline INI	CE2B
Sanaa ABBAD ANDALOUSSI	PEEP	Salwa Bargach	CE2D
Khalila EL BADOURI	PEEP	Claire Zirari	CM1B
Oum Keltoum RQIBATE	PEEP	Sofia Khoubbane	CM1C
Wassim KADMIRI	PEEP	Anne-Sophie GESTAS	CM2A
Kaoutar MOUMILE	APEI	Horia CHAOUKI	CM2B
Reda OUAZZANI TOUHAMI	APEI	Pierre-Emmanuel BOCCARD	CM2C
		Abdelmajid AASMI	Arabe

Se sont excusés pour leur absence :

- Monsieur Arnaud DE SURY, Consul Général de France à Casablanca ;
- Madame Anne SIMON, Inspectrice de l'Education Nationale ;
- Monsieur Ibrahim CONTE, Proviseur Adjoint de l'Inspecteur d'Académie ;
- Monsieur Frédéric ARMANI, Conseiller Pédagogique ;
- Monsieur Claude THOINET, Proviseur Responsable du Groupement de Gestion de Casablanca ;
- Monsieur Benoit CHEMINAL, Agent Comptable du Lycée Lyautey ;

Président : M. Eric SIMON

Secrétaire : Mme Magali DERAEDT

Après un rapide tour de table, en préambule, le directeur rappelle les règles de fonctionnement de cette instance.

Le Conseil d'école qui se réunit au moins une fois par trimestre est une instance de dialogue, de concertation, de consultation et de propositions. Il donne son avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école.

L'école dispose de 26 classes ce qui a une incidence dans la composition des membres du conseil. Un système de roulement pour les enseignants permet d'avoir à chaque conseil, 15 votants du côté des enseignants et donc 15 du côté des parents.

Le Conseil est une instance centrale de la vie de l'école. Lors des débats il se peut que des individus soient en désaccord, chacun doit faire l'effort de se contrôler. Il est donc demandé à ce que cette instance respecte les règles de la bienséance. En ce sens, il est essentiel que la prise de parole respecte chacun des membres de l'assemblée.

Le premier point à l'ordre du jour est entamé.

A. Approbation du compte rendu du Conseil d'école du 17 octobre.

La particularité de notre conseil d'école réside dans une présence tournante des enseignants. Ce compte-rendu avait été corrigé par les précédents membres qui ont apporté les modifications nécessaires. Le compte rendu du Conseil d'École du premier trimestre est approuvé à l'unanimité.

B. Règlement intérieur (vote) :

Lundi 12 mars, un groupe de travail constitué d'un membre par association, d'un représentant par cycle et du directeur s'est réuni afin de finaliser les modifications du règlement intérieur. La plupart des modifications touchent les procédures d'accès à l'école suite à l'installation des deux SAS.

M. SADQUI (UCPE) précise qu'il était présent lors de cette réunion, il insiste sur le fait qu'il y a eu un débat constructif. De plus, il précise qu'il ne faut pas que les parents d'associations soient privilégiés par rapport aux autres parents. C'est pourquoi l'accès à l'école pour se rendre à l'administration ou au bureau de l'Amicale ne pourra pas être autorisé pendant les 10 minutes d'entrée et de sortie des élèves (7h50 à 8h00 - 11h20 à 11h30 - 12h00 à 12h10 - 13h20 à 13h30 et de 15h30 à 15h40).

Règlement intérieur 2017-2018			
ARTICLES	Sous-articles	AJOUTS	MODIFICATIONS
1.2 - Entrée	classes maternelles	Les parents, munis de leur badge laissez-passer, sont autorisés à accompagner leur enfant directement en salle de classe.	
	classe élémentaire	Les parents ne sont pas autorisés à accompagner leur enfant dans l'école.	
1.3 - Sortie	classes maternelles	La présentation du badge "laissez-passer" est obligatoire pour entrer récupérer son enfant. En cas d'oubli de badge, le parent doit s'identifier auprès de l'administration.	Tout enfant qui ne sera pas repris aux heures indiquées ci-dessus après 12h10 ou après 15h40
2 - Vie scolaire			dispositif d'Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté
5 - Discipline générale			puis,et,
			Par mesure de sécurité, il est interdit à toute personne venant chercher un enfant d'entrer dans les cours du cycle 2 et du cycle 3.
			Les adultes souhaitant entrer récupérer un enfant de maternelle doivent être munis du laissez-passer.
			Les règles de fonctionnement sont retravaillées avec les élèves en classe puis affichées dans les préaux et dans les classes., règles de fonctionnement lues et commentées aux élèves dès la rentrée et affichées sous les préaux et dans les classes.

6 - Recommandation aux parents	Il leur est également demandé de lire et commenter avec leur enfant le document du "bien vivre ensemble à l'école Claude Bernard" inséré dans la deuxième partie du carnet de liaison distribué chaque début d'année scolaire.	Les parents autorisent l'école à utiliser L'utilisation de toutes les photos prises dans le cadre des activités scolaires et périscolaires pour les publications de l'école, notamment le site internet (www.ecole-claudebernard.org) est soumise à autorisation des parents à l'exception de la photo de classe.
	Les parents sont co-éducateurs, il leur est conseillé d'être attentifs au travail de leurs enfants. Il leur est toujours loisible de rencontrer l'enseignant de l'enfant en prenant rendez-vous par courriel ou à travers le carnet de liaison.	
7 - Accès à l'école :	L'accès à l'école aux horaires d'entrée et sortie est autorisé pour les parents des élèves de maternelle uniquement, munis de leur badge. Les parents de l'école élémentaire ne sont pas autorisés à entrer dans l'école pour récupérer leur enfant.	
	Les parents qui viennent récupérer leur(s) enfant(s) doivent attendre dans l'espace dévolu situé avant le petit portillon gris (côté cycle 2 et cycle 3).	
	Lors de l'ouverture du grand portail, une zone tampon permet d'assurer la récupération des élèves par leurs parents. Cette zone tampon se situe entre le portillon gris et le portail élève.	
	Les parents qui souhaitent se rendre à l'administration ou au bureau des associations doivent obligatoirement emprunter le SAS individuel créé à cet effet côté entrée cycle 3 en dehors des heures d'entrée-sortie des élèves.	

Selon M. SADQUI (UCPE), le point qui concerne la permanence n'est pas clair. En effet, si un enfant tombe dans les escaliers à 15h35 qui de l'école ou de la garderie prend en charge la déclaration d'accident. Il a donc été décidé qu'à partir de 15h30 la garderie en a la charge pour les enfants qui sont inscrits à la garderie. Pour les élèves non inscrits à ce service, la garderie en aura la charge uniquement si les parents sont en retard c'est-à-dire après 15h40 (tout enfant non repris au delà de 15h40 se verra automatiquement confié à la garderie). Ce point est également valable pour les retards au delà de 12h10.

Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

C. Création d'un comité hygiène et sécurité :

Le mardi 6 mars s'est tenue la première réunion de la commission hygiène et sécurité scolaire de la communauté scolaire. Cette commission qui va suivre les projets concernant l'hygiène et la sécurité à travers le pôle se veut être la structure chargée de centraliser le suivi de ces thèmes dans les différents établissements du pôle.

La C. H. S. de la Communauté Scolaire du Groupement de Gestion propose donc :

- la mise en place d'une main courante cadre, sur le Pôle, à partir d'un état des lieux des problèmes qui peuvent se poser du point de vue de l'Hygiène et de la Sécurité.
- l'organisation de formations PSC1 qui s'appuierait sur les compétences des enseignants formateurs. Cette formation pourrait s'ouvrir aux personnels de garderie sous couvert d'une participation financière.
- déplacement de l'un de ses membres sur site, notamment lors des exercices de sécurité.
- la réflexion à des actions relatives au poids des sacs, tri des déchets, formation...

M. SADQUI (UCPE) s'oppose fermement à la formation des animatrices de garderie: depuis des années les animatrices font de la surveillance et il faut que cela reste ainsi..

Constitution de la cellule sur Claude Bernard : cette cellule doit obligatoirement être constituée de tous les collègues de catégories (administration, agent, enseignant, parent). Il a été décidé en conseil d'école que ce comité serait composé du Directeur de l'établissement, de son assistante, d'un parent de chaque association ainsi qu'un enseignant.

Mme MOUMILE (APEI) souligne que le thème "hygiène et sécurité" est assez vague et demande si certaines directives au niveau du pôle ont été demandées afin de nous orienter. A cela M. SIMON (Directeur) et M. BOCCARD (Enseignant de CM2C) précisent que la création de ce comité est assez récent. L'idée pour le moment est que chaque comité dans les écoles fasse le point et fasse remonter les différentes remarques.

Concernant la sécurité, M. SIMON précise que l'ensemble des agents ainsi que l'équipe administrative, la responsable garderie, le responsable cantine, la bibliothécaire et un professeur représentant de son niveau ont participé à une formation incendie et évacuation organisée par la société qui a revu toute la signalétique à l'école (SMR Consulting). Cette formation aura permis de se mettre au clair par rapport à tous les types de feux et surtout aura permis d'améliorer nos procédures existantes.

D. Bilan des actions pédagogiques :

CM2:

- Afin de financer les **Rencontres internationales** qui se dérouleront du 12 au 21 mai, les classes de CM2C, CM1C de Claude Bernard et la 6^{ème}4 d'Anatole France ont organisé plusieurs événements : vente de chocolats à Noël, vente de calendrier et vente de chocolats de Pâques. A cela s'ajoute une chasse au trésor qui aura lieu le samedi 17 mars à l'école Claude Bernard. Pendant une semaine, une classe de Mascat et une du Doub seront accueillies et hébergées dans les familles des CM2C et CM1C. Le vendredi, les classes partiront à Terre d'Amanar pour le weekend. Deux classes de Rabat et les classes qu'elles accueillent s'y rendront également. Le jeudi 17 mai, un ftor sera organisé à l'école et ouvert à tous.
- **Chasse au trésor**: L'entrée est à 100 dhs pour les enfants qui souhaitent participer à la chasse. Elle est gratuite pour les adultes. En plus de la chasse au trésor, les enfants pourront participer à des courses et des ateliers d'orientation ainsi qu'à un atelier dessin avec Christophe COCHAIN. L'école proposera également sur place une buvette, un stand restauration et une vente éphémère de chocolats de Pâques. M. BOCCARD lance un appel aux parents volontaires pour aider à tenir les stands de jeux.

- **Ateliers pleine conscience:** Un groupe d'enseignants a été formé à la pleine conscience et chaque enseignant formé sur son temps libre travail avec des classes de maternelle, de CP, de CM1 et CM2.
- **Classes transplantées:** Les CM2A et CM2B vont à Terre d'Amanar, les CM2D partent à Oukaimeden avec une classe de 6^{ème} et les CM2C participent aux rencontres internationales.
- **"Raconte moi ton Maroc":** les CM2A et B participent à des ateliers d'écriture en liaison avec le collège Anatole France. Mme VALENZUELA, enseignante de français au collège participe également avec sa classe à ce projet. Les élèves seront suivis par un éditeur afin de pouvoir publier un livre à la fin de l'année.
- Atelier **création chorégraphique** autour de l'architecture de Casablanca.

Marathon des Sables (MDS):

Il aura lieu du 5 au 13 avril. Autour de ce projet il y aura 6 actions proposées en lien avec le MDS:

- "Marathon des cours": chaque jour des élèves sortiront pour courir pendant dix minutes, l'accumulation des distances à la fin de la semaine correspondra à la distance à parcourir au MDS;
 - possibilité de suivre en direct sur le temps de la récréation les marathoniens;
 - TSM Maroc filmera nos marathoniens. Les capsules seront mis sur le site de l'école avec un thème (vie au bivouac, logistique, constitution du sac, la cuisine faite par M. LAVAL...). Les élèves pourront ensuite travailler en classe sur certains des thèmes;
 - Ecriture de mails d'encouragement: en effet chaque jour, les mails seront imprimés et donnés aux marathoniens;
 - Opération "cartable solidaire": il s'agit d'une collecte de matériels et fournitures scolaires pour l'INSAF.
- Au mois de juin, une kermesse sera organisée au Lycée Lyautey afin de remettre l'argent récolté à l'INSAF.

CM1:

- ACSM: Modelage, architecture;
- les CM1C participent à un projet art plastique et expression corporelle avec une classe de 6^{ème} du collège Anatole France;
- Participation à la Grande lessive (avec exposition dans la cour du cycle 3);
- Atelier pleine conscience avec les CP;
- Projet "Fresque": avec toutes les classes dans les 3 cours de l'école;
- Ateliers philosophie, permaculture;
- Classes transplantées: les CM1A et D partent à Terre d'Amanar et les CM1C participent aux Rencontres Internationales;
- Courses d'orientation, rencontres athlétismes, CROSS au CAFC;

CE2:

- ACSM: codage informatique, échecs, ombres chinoises, maculé
- USEP: CROSS au CAFC (3 classes), poney
- Permaculture;
- Spectacle Art casa: participation des CE2B, CE1B et MSB
- Journées du patrimoine;

CE1:

- ACSM: Cirque, architecture, hip-hop (CE1D);
- USEP: CROSS, escalade (CE1A), voile (CE1C);
- Art Casa (CE1B et CE1C);

- Ateliers "philosophie" (CE1A et CE1D) avec intervention d'une enseignante de philosophie du Lycée Lyautey;
- Semaine de la presse : visite de la télévision 2M (CE1 B et CE1 C);

CP:

- ACSM: modelage/ sculpture;
- USEP: balle ovale, piscine, CROSS, jeux d'opposition (1 classe);
- permaculture;
- pleine conscience (atelier encadré par une enseignante du cycle 3);
- travail sur le thème du pain;

GS:

- USEP: CROSS, piscine, jeux d'opposition (3 GS), Poney
- Permaculture;
- ACSM: Omar TOUALI (calligraphie, tapis), percussion, maculele, modelage (1 GS);
- Carnaval (23 mars);

MS:

- Permaculture;
- Ateliers : jardinage, virelangue, lecture dramatique (initiation théâtrale), robot (programmation informatique)
- Carnaval;

Langue arabe:

M. AASMI:

- GS: travail sur les dialogues;
- CE1: travail sur les contes;
- CE2: projet de contes avec Cathy VAN CANNEYT sur des contes en anglais et en arabe;
- CM2: atelier sur une pièce théâtrale (représentation à la FOL ou au théâtre Mohammed VI);

Mme FAKHREDDINE:

- Classe transplantée: Mme FAKHREDDINE accompagnera la classe des CM1A et celle des CM1D à Terre d'Amanar. Les élèves vont travailler notamment sur la découverte du milieu et la géographie en arabe;
- CM2: pièce théâtrale intitulée "le petit prince visite notre classe";
- Préparation de gâteaux avec les non-arabophones;
- atelier conte théâtralisé de Jouha;

E. Point sur le financement et les actions menées par la coopérative scolaire :

En début d'année, la coopérative scolaire disposait d'environ 125 000 dhs. Les 220 dhs permettent de payer les licences USEP. La coopérative verse 5 dhs par enfant à l'USEP Claude Bernard, 20 à la caisse des écoles et 25 à la coopérative générale. Le reste sert pour la coopérative de la classe.

Les recettes de la coopérative viennent des ventes des photos de classe et des bénéfices de la kermesse.

Concernant les dépenses, cette année la coopérative a participé au paiement des classes transplantées à hauteur d'environ 25 000 dhs au lieu de 33 000 dhs l'an passé. Mais cette année il y a moins de séjours prévus. La coopérative a également participé à Achoura (10 000 dhs) et chaque classe a le droit à 1500 dhs afin de financer un projet de classe.

Les dépenses s'élèvent à environ 115 000 dhs.

M. SADQUI (UCPE) demande quelle est la composition de la coopérative. A cela Mme GESTAS (enseignante de CM2A) précise qu'elle est trésorière, M. TOUMI (CM1A) est président et M. ASBAI (Enseignant d'arabe) est secrétaire.

F. Manifestations de fin d'année :

La kermesse est programmée pour le Samedi 23 juin 2018. Il va falloir avancer quant à son organisation. Les premières rencontres préparatoires débuteront courant mars.

G. Perspectives rentrée 2018 :

Quatre personnes quitteront notre école pour la rentrée scolaire 2018 : Mme Rafanomezana, Mme Guillemot, Mme El Khourouj, Mme Lacoste. La procédure de recrutement a lieu en ce moment. Mme SOULAIH , professeur d'arabe va prendre sa retraite.

La classe provisoire de GS va être fermée. On repasserait de 26 à 25 classes comme suit :

2MS ; 3GS ; 4CP ; 4CE1 ; 4CE2 ; 4CM1 ; 4CM2

Cela signifierait que la classe de CPD qui était à l'étage redescendrait au même niveau que les autres classes de CP. Il n'y aurait plus de classe de maternelle du côté de la cours élémentaire.

USEP : L'année prochaine, il va y avoir une réorganisation de l'USEP. Jusqu'à aujourd'hui, un poste de résident était réservé pour le rôle de délégué USEP chargé de l'organisation de toutes les manifestations sportives (rencontres, relais...). Ce poste était à la charge unique du lycée Lyautey pour l'ensemble du Maroc. Suite à des restrictions budgétaires, le SCAC et le pôle ont décidé que le délégué USEP ne sera plus sur un support de contrat résident.

M. BOCCARD précise que Claude Bernard est une école dynamique. Nombreux sont les enseignants qui s'investissent comme lors du trail (nouvelle action avec le collège). Il y a un esprit associatif que l'on retrouve notamment au Marathon de Marrakech. Il y a une dynamique autour de tout cela.

Le pôle a proposé de financer les salaires du personnel USEP pour un an. Le comité USEP ne veut pas à avoir à gérer après cette année l'argent (les salaires...). L'USEP ne veut pas devenir une entreprise. L'année prochaine, qui dit plus de délégué USEP ni de secrétaire, dit plus d'organisation des classes transplantées, ni de cycles comme la piscine ou l'escalade. En effet, jusqu'à cette année, les séjours USEP étaient proposés "clés en main", il faudra donc que les enseignants soient très très motivés pour préparer entièrement le séjour. D'autre part, pour la piscine, l'USEP a toujours insisté auprès du complexe pour que les classes à partir du CP puissent y faire leur cycle. Mais à partir de l'année prochaine, est-ce que le complexe voudra traiter avec une multitude d'interlocuteurs (au moins un par école). Il ne restera que le Kidi Club dont les bassins sont trop petits, inadaptés pour les classes à partir du CP.

Les rencontres continueront sur engagement des collègues.

Le prochain comité directeur de l'USEP se réunira le 28 mars 2018.

M. SIMON et M. ASBAI (Enseignant d'arabe) ont effectué des demandes le 14 mars auprès du président de l'arrondissement : installation de ralentisseurs, de passages piétons, de signalétique, et de barreaudage. Notre trottoir ne sera pas refait à l'instar de ce que l'on voit actuellement dans le quartier car il est déjà en enrobé, ce n'est pas du carrelage comme les trottoirs en cours de rénovation. Une demande de bouchage de trous et de pose d'une couche de finition a également été faite.

H. Actions menées par les associations de parents d'élèves

UCPE:

- journée des métiers lors de la journée de la langue arabe. Une dictée en arabe a aussi été faite;
- Dictée du Maroc : l'UCPE remercie la présence du directeur. 4 élèves de Claude Bernard ont été sélectionnés pour la finale (2 CM1 et 2 CM2);
- reconduction du concours de peinture à l'école;

PEEP:

- GPJL (3ème étape): 40 participants de Claude Bernard;
- GPJP (2ème étape: la sélection des photos est en cours. Rendez-vous le 24 mars à l'école Molière. Le 31 mars, les élèves sélectionnés devront pour les journées du patrimoine, prendre une photo architecturale et il y aura ensuite une nouvelle sélection. La PEEP précise que le taux le plus élevé de participation est à Claude Bernard. L'association remercie chaleureusement les enseignants et le directeur;
- GPJL en arabe: il y a eu 30 participants. La 2ème étape sera de faire une capsule vidéo à la fin du mois. De plus, une exposition sera proposée à la BCD.
- Lecture de contes en maternelle et au CP;
- Petits artistes pour les MS et les GS;

APEI:

- journée de la langue arabe: lectures en classe par des parents. Ce fut bénéfique aussi bien pour les enfants que pour les parents.

Mme MOUMILE (APEI) tient à préciser qu'au 1er trimestre il y a eu beaucoup de bonne volonté mais suite à des désaccords avec l'APEI Casablanca, nos projets n'ont pas pu être reconduits.

I. Situation financière de l'amicale :

Un avenant à la convention a été signé entre le pôle et l'Amicale. Ce texte sert à clarifier le partenariat entre l'Amicale et l'école. C'est quelque chose qui n'est pas à négliger. Nous allons pour la rentrée scolaire prochaine retravailler sur une nouvelle convention. En parallèle, un groupe de travail, à l'initiative du SCAC, avec comme objectif le souci de développer de bonnes relations avec les associations de parents d'élèves se réunira le 29 mars pour travailler sur un modèle de convention. L'idée est d'avancer sur un écrit plus clair et transparent car en filigrane, il s'agit de l'intérêt des enfants.

Concernant la situation financière de l'Amicale, M. SADQUI (UCPE) précise qu'à ce jour le pôle n'a pas versé sa participation annuelle. La société RUN RUN n'a pas reversé sa part. Il y a, tous niveaux confondus, 80 impayés. Des recouvrements sont à prévoir et il reste le 3^{ème} trimestre à payer. Mais l'Amicale ne peut pas en dire plus pour le moment concernant la situation financière.

M. SADQUI (UCPE) s'engage à ce que le rapport financier soit affiché le 30 juin 2018.

J. Questions diverses

Aucune question reçue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h03.

La secrétaire
Magali DERAEDT

Le président
Eric SIMON